

Livret d'accueil stagiaire formation



La certification qualité a été délivrée au titre
de la catégorie d'actions de formation



Web & digital



**Communication
& stratégie**



**Création graphique
& print**



Formation



Le mot de bienvenue

Les usages et leviers de croissances offerts par le digital évoluent en permanence. Le bénéficiaire et son expérience sont au cœur des enjeux de la communication. Et la création de contenus et supports de communication, qu'ils soient web ou print, sont les piliers de vos stratégies de notoriété, d'image de marque, d'acquisition ou encore de fidélisation.

C'est pourquoi la couleur du Zèbre vous accompagne dans votre montée en compétence au travers de plus de vingt formations évolutives et personnalisables sur ces trois domaines :

- stratégies de communication
- web & marketing digital
- création graphique

Ce livret d'accueil vous informe sur les conditions de déroulement pédagogique et administratif de votre formation. Vous y retrouverez également toutes informations pratiques

Nous vous souhaitons la bienvenue dans votre parcours de formation et restons à votre disposition pour toute demande à contact@lacouleurduzebre.com ou au 03 69 96 41 69.

Sommaire :

L'organisme de formation	4
Notre engagement qualité	5
Les formateurs	6
Modalités d'organisation de nos formations	7
Le contrat de formation	9
Les modalités d'accès aux personnes en situation de handicap	9
Les méthodes pédagogiques et modalités de constitution de groupes de niveaux	10
Les moyens pédagogiques	11
Les moyens techniques	11
Nos références	12
L'offre de formation "catalogue"	13
Annexe 1 : Règlement intérieur de l'Agence la couleur du Zèbre applicable aux stagiaires des formations	14
Annexe 2 : Modèle de lettre de rétractation	16

1. L'organisme de formation

Dès sa création, notre agence a toujours souhaité proposer à ses clients et collaborateurs des formations dans les domaines du web et du multimédia, de l'image et du graphisme ainsi qu'en conseil et stratégie.

L'organisme de formation La couleur du Zèbre est **certifié Qualiopi** depuis **février 2022**. Le financement de nos actions de formation est donc possibles par des fonds publics ou mutualisés : financement par un opérateur de compétences, par la commission mentionnée à l'article [L.6323-17-6](#), par l'État, par les régions, par la Caisse des dépôts et consignations, par Pôle emploi ou par l'Agefiph. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : actions de formation. La [certification Qualiopi](#) atteste la conformité des processus organisationnel et pédagogique de nos formations en regard des exigences du référentiel national qui recense 32 indicateurs.

En **mars 2018**, la couleur du Zèbre a été enregistrée dans la base de données **Datadock**.

Ces certifications sont pour nous, une reconnaissance de nos méthodes, de notre pédagogie ainsi que du soin que nous mettons dans la préparation et dans le déroulement de nos formations. [Retrouvez ici le profil de nos formateurs.](#)

Pour plus d'informations sur nos compétences et moyens techniques déployés dans le cadre des formations, téléchargez notre [Organigramme et moyens de l'agence La couleur du Zèbre.](#)

2. Notre engagement qualité

L'Agence La couleur du Zèbre répond à l'ensemble des critères du décret qualité des formations. Les critères qualité visés par l'agence sont, notamment, les suivants :

- l'identification précise des objectifs de la formation et de son adaptation au public formé,
- l'adaptation des dispositifs d'accueil, de suivi pédagogique et d'évaluation aux publics de stagiaires,
- l'adéquation des moyens pédagogiques
- techniques et d'encadrement à l'offre de formation
- la qualification professionnelle et la formation continue du personnel chargé des formations
- les conditions d'information du public sur l'offre de formation, ses délais d'accès et les résultats obtenus,
- la prise en compte des appréciations rendues par les stagiaires.

Évaluation de la qualité de la formation

Lors de la session, chaque module est évalué de manière formative (qcm, questions/réponses, mises en situations, etc.). Nous demandons également à l'apprenant de remplir un questionnaire de satisfaction sur l'ensemble de la formation. Le stagiaire aura la possibilité d'évaluer sa montée en compétence en réalisant un questionnaire avant et après (à chaud) la formation.

Une enquête d'évaluation des apports de la formation est réalisée auprès de l'organisation bénéficiaire et / ou financeuse après la formation. Cela nous permet d'envisager, ensemble, les besoins en formation complémentaires ou supplémentaires.

Une attestation de fin de formation est remise à chaque apprenant. Elle indique le niveau d'acquisition des connaissances suite à l'évaluation prévue par le programme. Chaque apprenant reçoit, en fin de formation :

- l'attestation de présence dans le cadre du présentiel,
- l'attestation de fin de formation,
- la copie de la feuille d'émargement, sur simple demande.

Un bilan annuel de la satisfaction des stagiaires est tenu à votre disposition sur demande.

3. Les formateurs

Des formateurs experts dans leur domaine :

Emmanuel Winstein



Développeur de formation, Emmanuel est aujourd'hui directeur technique et chef de projet web pour l'agence.

Depuis plus de 10 ans, il enseigne l'infographie, les systèmes de gestion de site web et bien sûr le développement web (Master Caweb à l'Université de Strasbourg, Licence pro TAIS à l'IUT de Haguenau et licence LEA).

Il anime les formations suivantes :

- [Formation au CMS WordPress](#)
- [Formation à l'optimisation du référencement naturel](#)

[Téléchargez le détail de son profil ici.](#)

Aneth Thaumiaud



Il y a maintenant un peu plus de 20 ans, aneth a d'abord bénéficié de formations dans les métiers du print, puis plus tard dans ceux du web. Aujourd'hui, avec cette double compétence, elle est directrice artistique de l'agence et peut proposer des formations en accord avec les réalités pratiques des chargés de communication, graphistes... Au travers des cours qu'elle donne (Université de Strasbourg, IEF, Europe Technique), elle peut également accompagner et former les concepteurs, soit dans la confection des supports, soit dans la mise en place de stratégie de communication et plan média nécessaires en amont (cibles, positionnement, charte éditoriale, charte graphique, spécificité d'une communication internet ou externe).

Elle anime la formation suivante :

- [Logiciel Adobe InDesign](#)

[Téléchargez le détail de son profil ici.](#)



Pierrick Baillet

Ingénieur qualité de formation reconverti dans le digital depuis 2016, Pierrick met son expertise de digital business developer, stratège digital au service de nos clients : entreprises, institutions et collectivités. Fort d'une expérience d'accompagnement à la digitalisation de plusieurs centaines d'entreprises, il s'investit pour imaginer ou développer vos projets digitaux.

Il anime la formation suivante :

- [Définir et mettre en oeuvre sa stratégie digitale](#)

[Téléchargez le détail de son profil ici](#)

4. Modalités d'organisation de nos formations

Le lieu :

Chacune de nos formations est accessible à distance ou en présentiel (à l'Agence La couleur du Zèbre, dans les locaux du bénéficiaire ou du commanditaire de la formation ou dans d'autres locaux au besoin).

Les formations se tenant dans les locaux de l'agence La couleur du Zèbre seront limitées à un groupe de deux stagiaires maximum et deux postes de travail peuvent leur être proposés.

Les horaires :

Les horaires de formation peuvent être adaptés en fonction des besoins.

Pour les formations d'une durée de 7 heures ou plus :

- De 8h00 à 12h00 puis de 14h00 à 17h00.

Pour les formations de 6 heures :

- De 9h00 à 12h00 puis de 14h00 à 17h00.

Le calendrier de formation :

Pour les formations de plusieurs jours, le calendrier sera convenu entre le client et l'agence avant signature du contrat.

Accès à l'Agence La couleur du Zèbre :

Selon le lieu de formation, un plan d'accès, les moyens d'accès sont envoyés aux stagiaires pour venir par les transports en commun ou par des moyens automobiles. Vous pouvez venir à notre siège situé au 3 place des Orphelins, 67000 Strasbourg. Parking le long de la Rue des Orphelins.



Adresse :

3, place des Orphelins - 67000 Strasbourg - Téléphone de l'Agence : 03 69 96 41 69

Par le train :

Depuis la gare de Strasbourg :

- prendre :
 - le Tram A depuis la station de tram "Gare de Strasbourg" (accessible à l'étage -2 de la gare), direction "Illkirch Graffenstaden", et descendre à la station "Porte de l'Hôpital".
 - ou le Tram D depuis la station de tram "Gare de Strasbourg" (accessible à l'étage -2 de la gare), direction "Kehl Rathaus", et descendre à la station "Porte de l'Hôpital".
- Puis à pieds (environ 450m) :
 - Prendre la direction sud-est sur Rue de la 1ère Armée vers Rue des Bouchers
 - Prendre à gauche sur Rue des Bouchers
 - Prendre à droite sur Rue des Bœufs
 - Prendre à gauche sur Pl. d'Austerlitz
 - Continuer sur Pt Rue d'Austerlitz et arrivez sur la place des Orphelins.

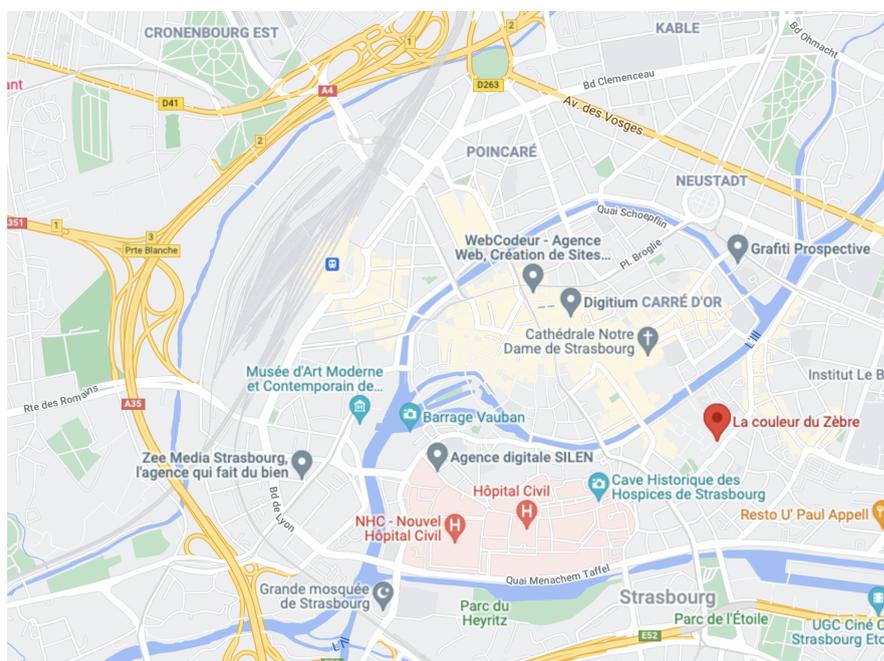
Par l'aéroport :

Prenez la navette TER à la station "Aéroport Strasbourg Entzheim" en direction de Strasbourg. Puis rendez-vous à l'agence depuis la gare de Strasbourg.

Repas

Le repas peut être :

- effectué dans un restaurant à proximité de l'agence.
- Commandé à l'avance.
- Tiré du sac.



Nous vous remercions de bien vouloir nous tenir informé de tout régime ou allergies spécifiques s'il est convenu dans le contrat que le repas est pris en charge dans le cadre de la formation.

5. Le contrat de formation

Un entretien téléphonique de qualification du besoin en formation permettra d'élaborer un plan de formation spécifique qui sera associé à un devis.

Les conditions générales de vente mentionnées dans le devis ont pour objet de définir les droits et obligations de l'agence de communication la couleur du Zèbre, société à responsabilité limitée dont le siège social est situé 3 place des Orphelins à Strasbourg, immatriculée au RCS Strasbourg sous les numéros : siret N° 50965258200016, APE 7021Z et TVA intracommunautaire FR11509652582, et de ses clients.

Seules les conditions particulières énoncées dans un devis, les conditions générales associées au devis et le Code de commerce réglementent les conditions de vente des produits et services de l'Agence. Elles prévaudront sur toutes clauses et conditions contraires pouvant figurer sur les commandes ou autres documents émanant du client.

Le client d'une formation peut user de son droit de rétractation dans un délai de 14 jours à l'unique condition que l'agence n'ait pas personnalisé un plan de formation de manière spécifique aux besoins exprimés par le client. Vous trouverez en annexe 3 du présent document un modèle de lettre de rétractation.

6. Les modalités d'accès aux personnes en situation de handicap

Organisation :

- Prise de contact par le stagiaire ou le commanditaire par mail, site internet ou téléphone avec la référente handicap :
Aneth Thaumiaud - aneth@lacouleurduzebre.com - 03 69 96 41 69 - [Formulaire de contact](#)
- Entretien individuel de qualification des besoins par téléphone avec un membre de l'équipe pédagogique. Il permettra, notamment de définir et rédiger les modalités d'accueil et d'accompagnement du stagiaire.
- Mise en place par l'équipe pédagogique des aménagements et des modalités pédagogiques pour l'accueil du stagiaire pour la durée de la formation.

Modalités d'accompagnement :

- Accessibilité et aménagement du centre de formation :
 - Place de parking à proximité de l'agence (Rue des Orphelins)
 - Salle de formation située au rez-de-chaussée, aménagée et proche de l'entrée du bâtiment (dans le cas d'une formation suivie par une personne utilisant un fauteuil roulant, la formation se déroulera en salle au 1 place des orphelins - à 30 mètres de l'agence - dans une salle louée pour l'occasion à la [Maison des associations](#))
 - Sanitaires adaptés et proches de l'entrée des locaux de l'agence
 - Transmission des informations en amont (transports, modalités d'accès, plan d'accès simplifié)
 - Accompagnement dans les déplacements
 - Référent handicap présent sur le centre de formation

- Aménagement de la formation :
 - Transmission des contenus pédagogique en amont de la formation
 - Prise de contact avec les professionnels de la communication (interprète en langage des signes, etc.) pour anticiper les aménagements nécessaires
 - Temps de pause supplémentaires si nécessaire
 - Aménagement des horaires et fractionnement des sessions de formation
 - Accompagnement individuel
- Aménagements pédagogiques :
 - Supports et contenus pédagogiques mis à disposition sur ordinateur
 - Mise à disposition d'outils facilitant la communication (communication orale et écrite)
 - Adaptation des mises en situation (supports visuels, mises en situation pratiques et concrètes)
 - Envoi des supports pédagogiques en version numérique à l'issue de la formation
 - Equipe pédagogique sensibilisée au Handicap

Afin de garantir les meilleures conditions d'accueil des clients en situation de handicap, nous sommes également en relation avec l'[Agefiph](#) afin de :

- Mieux appréhender les besoins de compensation du handicap des personnes handicapées aux différentes étapes du parcours de formation : recrutement, formation en centre, période en entreprise, examens
- Identifier et mettre en œuvre des adaptations des conditions de formation.

7. Les méthodes pédagogiques et modalités de constitution de groupes de niveaux

Toutes nos formations sont construites en fonction des besoins particuliers de votre entreprise. C'est pourquoi toutes nos formations sont adaptées suite à un entretien téléphonique de qualification de vos besoins spécifiques. De même, lorsqu'une formation est programmée pour plusieurs stagiaires, la qualification des besoins prend en compte une éventuelle répartition des niveaux prérequis afin d'évaluer l'opportunité de réaliser des groupes adaptés.

Elles sont construites autour du concept de la pédagogie par objectifs et animées par la méthode de la pédagogie explicite et du rythme ternaire. C'est-à-dire que chaque module comprend au moins : une activité de découverte, des apports théoriques puis des mises en application, une synthèse et/ou une évaluation.

Les participants sont au cœur de la formation, c'est sur leur investissement et leur expérience que le formateur s'appuie pour venir compléter ou corriger les connaissances et les pratiques.

8. Les moyens pédagogiques

Les moyens pédagogiques et supports remis aux stagiaires sont principalement constitués des éléments suivants :

- documentation pédagogique remise à l'apprenant, en papier ou en version numérique (compte-rendu de formation envoyé par mail) selon sa préférence, notamment :
 - support de formation ou des principaux points à retenir
 - modèles de documents si nécessaire
 - exemples de situations d'entreprises lorsqu'ils sont abordés
 - glossaire, sitographie, bibliographie,
 - Résultats des autodiagnostic et de l'évaluation par le formateur.
- dans tous les cas, selon le thème abordé des supports complémentaires sont communiqués au stagiaire à sa demande et dans le respect des objectifs de fin de formation visés au programme.
- l'ensemble des moyens pédagogiques fournis à l'apprenant est encadré par l'article 15 « droits d'auteur » du règlement intérieur applicable aux stagiaires.

9. Les moyens techniques

Nous mettons à votre disposition des moyens techniques récents et complets :

Bureau, paperboard, stylo, projecteur, connexion, hdmi, pc, support de formation (papier) livré et disponible le jour de la formation. Les locaux de l'agence sont assurés, bien aérés et éclairés.

Nous privilégions les formations individuelles réalisées au sein des entreprises (intra), en présentiel, sans surcoût supplémentaire. Nous pouvons nous déplacer sur la région Grand Est au sein des entreprises. Cela permet également un stage moins éprouvant pour le stagiaire qui peut évoluer dans un environnement connu avec son matériel habituel de travail.

Pour tout besoin de location d'une salle de formation, l'agence La couleur du Zèbre se procurera :

- son DUER (document unique d'évaluation des risques)
- son Assurance Responsabilité Civile Professionnelle
- une preuve qu'elle s'engage à respecter le référentiel Qualité
- la Charte des établissements recevant du public (ERP) pour le respect et la conformité de Qualiopi (Annexe 2 du présent document) signée.

10. Nos références

De nombreuses sociétés ont déjà fait appel à nos formateurs pour l'acquisition de compétences très spécifiques et directement liées à nos expertises :

- L'ADIRA : "Comprendre la chaîne graphique" et "Créer un document sous InDesign et Illustrator"
- Electricité de Strasbourg : "InDesign en mode expert",
- Maorn > Administrer un site internet sous Wordpress,
- Fédération Française des Maisons Passives : "Stratégie de communication" et "Référencement naturel"...).
- Office de Tourisme du Pays de Haguenau : "Optimiser le référencement naturel de son site web"
- FEMS : "Se lancer sur les réseaux sociaux, développer et réussir sa présence"
- Demeter : "Optimiser le référencement naturel de son site web"
- Les Bateliers : "Formation à InDesign - débutant"

Dans le domaine de la formation universitaire, nos formateurs enseignent depuis plus de 15 ans.

Nous citerons par exemple :

- l'Université de Strasbourg (Master Caweb, Master ITIRI, Master CML...),
- L'Institut Européen de Formation (du Bac + 2 au Bac +5 en communication et marketing) pour qui nos formateurs interviennent depuis plus de 15 ans
- et, plus récemment encore pour l'IUT de Haguenau...

11. L'offre de formation "catalogue"

Retrouvez les programmes de nos formations détaillés dans notre **catalogue de formations téléchargeable [ici](#)**, ainsi que sur notre site web lacouleurduzebre.com .

Elles sont réparties selon les trois domaines suivants :

Stratégies de communication

Définir vos cibles, vos objectifs, votre positionnement et élaborer des outils de planification et pilotage de vos actions sont indispensables à l'élaboration d'une stratégie pour votre communication, qu'elle soit globale, interne, externe ou digitale.

- Définir une stratégie de communication globale
- Définir et mettre en œuvre une stratégie digitale
- Mettre en place un plan média
- Mettre en place une stratégie de communication interne
- Réussir sa communication 2.0

Web & Marketing digital

Offrez-vous plus d'autonomie dans la création, la gestion, l'administration de votre site web utilisant un CMS. Découvrez les leviers d'optimisation de votre référencement naturel, développez votre notoriété sur les réseaux sociaux, intégrez vos utilisateurs au cœur de votre projet web.

- Réaliser et administrer son site web avec un CMS
- Formation au CMS WordPress
- Formation au CMS Drupal
- Formation au CMS PrestaShop
- Optimiser le référencement naturel de son site web
- Initiation à l'UX (User Experience)
- Se lancer sur les réseaux sociaux, développer et réussir sa présence
- Maîtriser le langage HTML
- Les feuilles de style en cascade (CSS)
- Réaliser, diffuser des sons ou vidéos sur le web

Création graphique

Créez et préparez sereinement vos documents pour l'impression, réalisez des retouches, montages et effets sur vos créations pour concevoir vos propres supports de communication.

- Initiation à la suite Adobe et la chaîne graphique pour l'impression
- Formation au logiciel Adobe Photoshop
- Formation au logiciel Adobe Illustrator
- Formation au logiciel Adobe InDesign
- Utilisation de l'outil Figma
- Formation à la création graphique avec GIMP
- Concevoir un support de communication

Annexe 1 : Règlement intérieur de l'Agence la couleur du Zèbre applicable aux stagiaires des formations

Article 1 : PRÉSENTATION

Le présent règlement est établi conformément aux dispositions des articles L 6352-3 à L. 6352-5 et R 6352-1 à R 6352-15 du Code du travail.

Le présent règlement s'applique à tous les stagiaires, et ce pour la durée de la formation suivie.

Conformément à l'article L6352-4 du code du travail, ce règlement intérieur détermine :

1° Les principales mesures applicables en matière de santé et de sécurité dans l'établissement où se déroule la formation ;

2° Les règles applicables en matière de discipline, notamment la nature et l'échelle des sanctions applicables aux stagiaires ainsi que les droits de ceux-ci en cas de sanction ;

3° Les modalités selon lesquelles est assurée la représentation des stagiaires pour les actions de formation.

Article 2 : HYGIENE ET SECURITE

La prévention des risques d'accidents et de maladies est impérative et exige de chacun le respect total de toutes les prescriptions applicables en matière d'hygiène et de sécurité. À cet effet, les consignes générales et particulières de sécurité en vigueur dans l'organisme, lorsqu'elles existent, doivent être strictement respectées sous peine de sanctions disciplinaires.

Article 3 : DISCIPLINE GENERALE

Il est formellement interdit aux stagiaires :

- d'entrer dans l'établissement en état d'ivresse,
- d'introduire des boissons alcoolisées dans les locaux,
- de quitter le stage sans motif,
- d'emporter aucun objet sans autorisation écrite,

SANCTIONS

Article 4 :

Tout agissement considéré comme fautif par le directeur de l'organisme de formation ou son représentant pourra, en fonction de sa nature et de sa gravité, faire l'objet de l'une ou l'autre des sanctions ci-après par ordre d'importance :

- avertissement oral par le Directeur de l'organisme de formation ou par son représentant ;
- avertissement écrit par le Directeur de l'organisme de formation ou par son représentant ;
- exclusion définitive de la formation.

Article 5 :

Aucune sanction ne peut être infligée au stagiaire sans que celui-ci ne soit informé dans le même temps et par écrit des griefs retenus contre lui.

Article 6 :

Lorsque le directeur de l'organisme de formation ou son représentant envisage de prendre une sanction, il convoque le stagiaire par email en lui indiquant l'objet de la convocation, la date, l'heure et le lieu de l'entretien (rdv présentiel, téléphonique ou en visio conférence), sauf si la sanction envisagée est un avertissement ou une sanction de même nature qui n'a pas d'incidence immédiate ou non sur la présence du stagiaire pour la suite de la formation.

Article 7 :

Au cours de l'entretien, le stagiaire peut se faire assister par une personne de son choix, stagiaire ou salarié de l'organisme. La convocation mentionnée à l'article précédent fait état de cette faculté.
Lors de l'entretien, le motif de la sanction envisagée est indiqué au stagiaire, dont on recueille les explications.

Article 8 : MISE EN PLACE DES SANCTIONS

La sanction ne peut intervenir moins d'un jour franc ni plus de 15 jours après l'entretien où, le cas échéant, après la transmission de l'avis du Directeur de l'organisme de formation.
Elle fait l'objet d'une notification écrite et motivée au stagiaire sous forme d'un email.

Article 9 :

Lorsque un agissement considéré comme fautif a rendu indispensable une mesure conservatoire d'exclusion temporaire à effet immédiat, aucune sanction définitive relative à cet agissement ne peut être prise sans que le stagiaire n'ait été au préalable informé des griefs retenus contre lui et éventuellement, qu'il ait été convoqué à un entretien et mis en mesure d'être entendu par le directeur de l'organisme.

Article 10 :

Le directeur de l'organisme de formation informe l'employeur, et éventuellement l'organisme paritaire prenant à sa charge les frais de formation, de la sanction prise.

REPRÉSENTATION DES STAGIAIRES

Article 11 :

Pour des stages d'une durée supérieure à 500 heures, il est procédé simultanément à l'élection d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant en scrutin uninominal à deux tours.
Tous les stagiaires sont électeurs et éligibles, sauf les détenus admis à participer à une action de formation professionnelle.

Article 12 :

Le directeur de l'organisme de formation organise le scrutin qui a lieu pendant les heures de formation, au plus tôt 20 heures, au plus tard 40 heures après le début du stage.
Lorsque la représentation des stagiaires ne peut être assurée, il dresse un PV de carence qu'il transmet au préfet de région territorialement compétent.

Article 13 :

Les délégués sont élus pour la durée du stage. Leurs fonctions prennent fin lorsqu'ils cessent, pour quelque cause que ce soit de participer au stage.
Si le délégué titulaire et le délégué suppléant ont cessé leurs fonctions avant la fin du stage, il est procédé à une nouvelle élection dans les conditions prévues aux articles R.6352-9 à R.6352-12.

Article 14 :

Les délégués font toute suggestion pour améliorer le déroulement des stages et les conditions de vie des stagiaires dans l'organisme de formation. Ils présentent toutes les réclamations individuelles ou collectives relatives à ces matières, aux conditions d'hygiène et de sécurité et à l'application du règlement intérieur.

PUBLICITE DU REGLEMENT

Article 15 :

Un exemplaire du présent règlement est remis à chaque stagiaire (avant toute inscription définitive).

Annexe 2 : Modèle de lettre de rétractation

Vos Prénom, Nom
Votre Adresse
Vos Code Postal, Ville

Agence la couleur du Zèbre
3, place des Orphelins
67000 Strasbourg

Objet : droit de rétractation pour un achat d'une formation.

Madame, Monsieur,

Ce courrier fait suite à l'achat de la formation (intitulé à préciser) en date du (date à préciser) et reçu le (date à préciser).

Après réflexion, je souhaiterais annuler celui-ci. Vous constaterez que cette rétractation intervient avant expiration du délai de quatorze jours conformément à l'Art. L. 121-21 de la loi du 17 mars 2014 relative à la consommation. En effet, le délai mentionné court à compter du jour de la réception du bien désigné.

Comme il est stipulé dans l'Art. L. 121-21-3, le consommateur ne supporte que les coûts directs de renvoi des biens.

Dans ces conditions, je vous prie de bien vouloir me restituer la somme de (montant à préciser) euros, correspondant au montant déjà versé le (date à préciser) par chèque/virement. Ma responsabilité ne pourra être engagée qu'en cas de dépréciation des biens résultant de manipulations autres que celles nécessaires pour établir la nature, les caractéristiques et le bon fonctionnement de ces services.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de toute ma considération.

Lieu, date

Signature